



SITUATION EXPLOSIVE

Sur le CPH de Rennes Vezin

Hier vous avez remis à un premier surveillant de roulement, une demande d'explication concernant le décès du détenu survenu l'année dernière au mois de septembre alors que cet agent a déjà été auditionné par la gendarmerie et par une commission d'enquête dépêchée par la DAP.

Vous lui demandez encore de se réexpliquer sur ce dossier mais pour quelle raison ? Si vous avez besoin d'explication, référez-vous aux documents d'audition, la demande d'explication aurait dû être donnée l'année dernière.

Avec cette décision vous mettez en péril le mode de fonctionnement du CPH de Rennes Vezin, en service de nuit tout repose sur les épaules du premier surveillant et bien souvent il doit prendre des décisions à l'instant T, en prenant en compte beaucoup de paramètres (détenu en CCR, profils DPS, équipage en extraction et bien d'autres choses...).

Alors si la nuit, à chaque fois qu'une personne détenue appelle pour se plaindre d'un mal de tête ou d'un nez qui coule, le premier surveillant doit sonner le branlebas de combat en prévenant l'astreinte officier et l'astreinte direction **préparez-vous à passer des nuits difficiles sur vos semaines d'astreinte.....**

La situation du CPH devient de plus en plus difficile à gérer, ces derniers mois avec l'accumulation de plusieurs facteurs : entre le sous-effectif en surveillant est en premier surveillant qui induit une fatigue des agents dues aux heures supplémentaires, le nombre de travaux en augmentation constante ces derniers temps, les renforts que notre établissement doit envoyer au PREJ de façon régulière et la liste est longue.

Le CPH de Rennes Vezin est un baril de poudre qui risque d'exploser à tout moment...

FO JUSTICE demande à la direction du CPH de Rennes Vezin, de prendre ses responsabilités en retirant cette demande d'explication et que l'on arrête de malmenier ce personnel. En lui demandant de s'expliquer de façon répéter alors qu'il est déjà passé devant les instances officielles. Il effectue depuis son arrivée sur le CPH, son travail de manière exemplaire.

FO justice se rend disponible pour aider l'agent dans ses démarches s'il en a besoin.

FO JUSTICE sera toujours présent pour défendre les intérêts du personnel.

SLP **FO Justice** CP Rennes Vezin

Le : 15 06 2023

